



Dossier d'inscription Saison 2021 - 2022

Numéro de Licence

Date

Cadre réservé au CAL

- Première Licence Annuelle Stage Avifit
 Renouvellement Licence Annuelle Découverte Aviron Santé

Catégorie :	J12	J13-14	J15-16	J17-18	Senior	Loisir
-------------	-----	--------	--------	--------	--------	--------

Informations relatives au licencié

Nom	Prénom	Date de naissance
N° de téléphone	Nationalité	Genre (H/F)
Rue		
Code Postal	Ville	
Adresse mail :		
Profession ou établissement scolaire fréquenté :		

→ Pour les licenciés majeurs, merci de compléter et signer. Pour les licenciés mineurs, tournez la page :

Je soussigné _____ (Nom et prénom)

- Déclare savoir nager et ne pas appréhender une chute dans l'eau et dégage le Cercle de l'Aviron de Lyon de toutes responsabilités en cas d'accident
- M'engage à respecter les règles établies par les statuts du Cercle de l'Aviron de Lyon, le règlement de sécurité de la FFSA, le règlement intérieur, notamment les horaires d'ouverture du club ainsi que les décisions du Comité Directeur et de l'équipe d'encadrement du Cercle de l'Aviron de Lyon sous peine d'être exclu du Club sans remboursement de la cotisation
- Autorise le Cercle de l'Aviron de Lyon à utiliser mon image dans le cadre de publications d'articles de presse, ou de photos liées à la promotion de l'association (publications d'image sur le site internet www.avironlyon.com, affiches, tracts, bâches publicitaires et site Facebook de l'association)

Fait à Caluire et Cuire le

Signature

Pour les licenciés mineurs, informations à compléter par les responsables légaux. Ces personnes seront contactées en cas d'urgence

Nom et prénom de la mère

Adresse

Numéro de téléphone _____ Adresse mail

Profession

Nom et prénom du père

Adresse

Numéro de téléphone _____ Adresse mail

Profession

Je soussigné _____ (Nom et prénom) agissant comme responsable légal

de l'enfant _____ (Nom et prénom)

- Autorise mon enfant à pratiquer l'aviron en compétition.
- Déclare que mon enfant sait nager et n'appréhende pas une chute dans l'eau et dégage le Cercle de l'Aviron de Lyon de toutes responsabilités en cas d'accident (Brevet de natation de 50m souhaitable, délivré gratuitement par toute piscine).
- Autorise les parents de rameurs, ou tout autre membre du Cercle de l'aviron de Lyon, à acheminer mon enfant sur le site de compétition ou de stage en cas d'impossibilité de ma part. (NB, en cas de transport de rameurs dans votre véhicule, vérifier que votre assurance couvre cette responsabilité).
- Autorise les responsables du Cercle de l'Aviron de Lyon à faire pratiquer en mon nom toute intervention hospitalière nécessaire après avis médical, en cas d'accident ou de maladie pendant les entraînements, stages, déplacements ou compétitions.
- M'engage à ce qu'il respecte les règles établies par les statuts du Cercle de l'Aviron de Lyon, le règlement de sécurité de la FFSA, le règlement intérieur, ainsi que les décisions du Comité Directeur et de l'équipe d'encadrement du Cercle de l'Aviron de Lyon sous peine d'être exclu du Club sans remboursement de la cotisation.
- Autorise le Cercle de l'Aviron de Lyon à utiliser son image dans le cadre de publications d'articles de presse, ou de photos liées à la promotion de l'association (publications d'image sur le site internet www.avironlyon.com, affiches, tracts, bâches publicitaires et site Facebook de l'association.)
- Communique au Cercle de l'aviron de Lyon, les renseignements médicaux relatifs à la santé de mon enfant et devant être connus des encadrants car faisant l'objet de précautions particulières (*accident, hospitalisation, intervention chirurgicale, rééducation problèmes cardiaques, asthme, allergies, épilepsie, autre maladie*):

Fait à Caluire et cuire le

Signature

Cotisation

Montant de la cotisation Droits d'entrée : Carte M'Ra Numéro : Pass'Sport : Remise nouvel adhérent 2020/21 :		Total à régler : _____ euro <i>(Cotisation + droits d'entrée* – Carte Mra* Si présentation de la carte le jour du paiement – 50€ Pass'Sport sur remise du document –80€ si nouvel adhérent 2020/21)</i> (En cas de non présentation de la carte Mra le jour du paiement, caution de 30 euro, retournée lors de la présentation à posteriori)
Paiement Espèce ou chèques vacance	Montant réglé	Date
Paiement CB ou chèque (Possible en 3 fois – 3 mois consécutifs IMPERATIF)	Montant réglé	Date
	Montant réglé	Date
	Montant réglé	Date
<i>Membre du CAL ayant pris l'inscription</i>		
<i>Nom et prénom</i>		<i>Date</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Si paiement en 3 fois et / ou par moyen de paiement différent : indiquer le montant dans chaque case • Indiquer le nom et prénom du licencié au dos du chèque • Les droits d'entrées uniquement la première année sont offerts pour toute personne ayant participé à un stage découverte 		

La cotisation est due pour une année entière et non remboursable sauf sur présentation d'un certificat médical interdisant la pratique de l'aviron de manière définitive.

La cotisation annuelle comprend :

- L'activité sportive avec un encadrement diplômé fédéral.
- L'utilisation des vestiaires, douches, salle d'ergomètre.
- L'utilisation des embarcations mises à disposition par le club en fonction des catégories (Compétition ou loisir)
- La licence auprès de la FFA ainsi que l'assurance obligatoire – Possibilité de souscrire une option complémentaire.

Pièces à joindre : Cas du licencié qui prend une licence annuelle pour la première fois

- La feuille d'inscription correctement complétée et lisible
- Un Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron ou de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition - Ce certificat doit dater de moins d'un an à la date de délivrance de la licence.

Pièces à joindre : Cas du licencié qui avait une licence annuelle lors de la saison N-1 et qui souhaite la renouveler pour la saison N

- La feuille d'inscription correctement complétée et lisible
- L'attestation questionnaire QS sport complétée, si et seulement si toutes les réponses aux questions « QS-SPORT » sont négatives. Le questionnaire de santé homologué « QS-SPORT » est disponible sous le forme d'un [formulaire Cerfa n°15699*01](#).
- Dans le cas contraire c'est-à-dire en **cas d'une seule réponse positive aux questions « QS-SPORT »**, Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron ou de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition
- La feuille d'inscription correctement complétée et lisible

Tous les documents disponibles sous <http://ffaviron.fr/espace-federal/licences-et-titres/certificats-medicaux>

Information disponible sous <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/pratique-securite/securite-sur-la-voie-publique/article/Le-certificat-medical>

Mesures sanitaires exceptionnelles : La pratique de l'aviron est conditionnée par des mesures sanitaires publiées par décret N°2021-1059 du 7 août et relayées sur le site de la FFA <https://www.ffaviron.fr/ffa/covid-19/mesures-sanitaires-ffa-vous-informe?fbclid=IwAR0loNg71BqCPsN250S>

- Praticants majeurs (y compris haut niveau) : pass sanitaire obligatoire.
- Praticants mineurs : pass sanitaire obligatoire à partir 1er octobre.